

Communiqué aux parents

Le trille blanc (N° 3)

2025~2026



École de l'Orée-des-Bois

Valeurs de notre école : Respect, bienveillance et plaisir

Vendredi 19 septembre 2025

Chaîne humaine : l'Union fait la force

C'est dans le cadre de notre thématique 2025-2026 « L'Union fait la force » que les élèves et les membres du personnel de l'école ont formé la chaîne humaine. Quel événement significatif. Merci au comité de la rentrée pour cette organisation extraordinaire!



L'évaluation chez nos élèves

L'école de l'Orée-des-Bois et le Service des Ressources éducatives sont fiers de vous présenter en primeur les capsules qui déboulonnent des mythes de l'évaluation pour les parents.

Voici les cinq mythes :

1. Le résultat inscrit au bulletin est la résultante d'une moyenne de tous les travaux effectués dans l'étape
2. Tous les tests, examens et évaluations de l'étape comptent également au bulletin.
3. Une évaluation sans chiffrer le résultat n'est pas une évaluation.
4. On ne doit évaluer qu'en fin de parcours.
5. Un enseignant peut prendre des informations à partir d'observations de votre enfant dans l'action pour constituer la note au bulletin.



De plus, sachez que notre équipe école a participé au comité de réflexion pédagogique sur l'évaluation du Centre de service afin d'implanter l'évaluation par des cibles en se référant à un barème de correspondance. Vous retrouverez en p.j. le barème de correspondance. Les barèmes de correspondance sont conçus pour aider les enseignants et leurs élèves dans le passage d'une évaluation sans chiffre à la transmission du portrait des apprentissages en pourcentage pour le bulletin et ce tel que prescrit par la loi en vigueur au Québec en étant cohérents dans la façon de juger du niveau atteint. Sachez que nos enseignants inscriront sur les travaux et examens de votre enfant l'étampe associée à la cible accompagnée de la note en % comme indiqué dans le barème de correspondance en p.j. Si vous avez des questions en lien avec le barème, n'hésitez pas à vous adressez à l'enseignant de votre enfant.

Déclaration de la clientèle : le 30 septembre 2025

Chaque année, le ministère de l'Éducation demande à chaque établissement scolaire de déclarer sa clientèle scolaire. La journée de déclaration est le mardi 30 septembre 2025. Il est important que tous les élèves soient présents lors de cette journée. Si votre enfant doit absolument s'absenter et ne peut venir en classe lors de cette journée, vous devrez vous présenter au secrétariat lors de sa prochaine journée de classe. Nous vous demanderons de signer une déclaration d'absence afin que votre enfant soit dénombré dans notre clientèle.

Annulation de parcours d'autobus en PM

- Un message sera fait à l'interphone à titre de rappel auprès des élèves ;
- À la fin des classes (à 14h pour le préscolaire et à 15h pour le primaire), les élèves devront se rendre au gymnase ou dans un local désigné ;
- Les parents devront se rendre au secrétariat, à l'entrée principale de l'école ;
- Nous appellerons votre enfant et celui-ci viendra vous rejoindre au secrétariat afin que vous puissiez quitter ;
- Si vous prévoyez qu'une tierce personne vienne chercher votre enfant, veuillez envoyer un courriel à l'enseignant et au secrétariat de l'école en indiquant le nom de la personne concernée.

Il est possible qu'une carte d'identité vous soit demandé avant le départ de votre enfant.

Semaine nationale du personnel de soutien :

La semaine nationale du personnel de soutien aura lieu du 21 au 27 septembre 2025. Cette semaine sera une occasion de reconnaître l'excellent travail et la contribution essentielle de tous les membres du personnel de soutien scolaire de notre école. Ils sont nombreux à se joindre à notre belle équipe de l'école de l'Orée-des-Bois. Lors de cette semaine, vous êtes invités à leur transmettre toute votre gratitude pour la qualité de leur travail :

- Personnel administratif au secrétariat ;
- Personnel du service de garde ;
- Les aides à la classe ;
- Surveillante d'élèves au service des dîneurs ;
- Les techniciennes en éducation spécialisée ;

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation :

Dans le cadre de la journée nationale de la vérité et de la réconciliation qui aura lieu le mardi 30 septembre 2024, nous invitons les élèves de notre école à porter un accessoire ou un vêtement orange lors de la journée du mardi 30 septembre. Ceci se fait sur une base volontaire. La Journée du chandail orange a été inspirée par le récit de Phyllis

Webstad, survivante d'un pensionnat. Sa grand-mère lui avait offert un chandail orange qu'elle a porté lors de son premier jour au pensionnat, à l'âge de six ans. À son arrivée, les responsables de l'école lui ont retiré son vêtement orange. La fillette n'a jamais revu son chandail orange. En cette Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, portez un vêtement ou un accessoire de couleur orange pour montrer que chaque enfant compte, que ses sentiments sont importants et que quelqu'un s'intéresse à lui.

Photo scolaire

Nous vous rappelons que la prise de photos scolaires aura lieu le 2 octobre prochain. Vous retrouverez en p.j. la communication avec les informations nécessaires.

Première communication

La première communication écrite sera disponible sur le Portail Mozaïk le 15 octobre 2025. D'autres informations suivront en novembre concernant le premier bulletin et la rencontre de parents.

Rappel : Vérification des antécédents judiciaires

Si vous désirez en cours d'année participer à une activité et/ ou une sortie avec votre enfant, il est essentiel de faire vérifier vos antécédents judiciaires et ce, dès le début de l'année scolaire puisque les délais de vérification sont longs. Le formulaire est disponible auprès du secrétariat. Sachez que cette étape est obligatoire afin que vous puissiez accompagner les élèves de l'école dans diverses activités.

RAPPEL : Alerte texto

Nous souhaitons rappeler à tous les parents qu'il est possible de s'abonner à Alertes texto afin de recevoir des informations importantes de notre organisation scolaire sur votre téléphone cellulaire. Lorsqu'une annulation ou un retard significatif dans le transport scolaire est signalé à notre Service du transport, un message texte est envoyé le plus rapidement possible à tous les abonnés du parcours d'autobus concerné.

Il est possible d'accéder à l'outil en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cssd.gouv.qc.ca/alertes-texto>.

Pour gérer vos abonnements, vous devez :

1. Incrire votre numéro de téléphone cellulaire dans l'espace désigné ;
2. Confirmer votre code de validation ;
3. Sélectionner les catégories d'alertes que vous désirez recevoir.

Les parents déjà inscrits à Alertes texto peuvent modifier les catégories d'alertes auxquelles ils sont abonnés en respectant ces mêmes étapes.

À noter qu'il est possible d'obtenir le numéro de parcours d'autobus d'un élève en consultant [MOZAÏKPORTAIL](#). Celui-ci se trouve dans la section « Transport » du dossier de votre enfant.

RAPPEL : Débarcadère : Mont-Joël

NOUVEAUTÉ : La municipalité de Cantley a mis en place un débarcadère sur la rue du Mont-Joël où il est possible de débarquer votre enfant entre 7h40 et 7h50. Celui-ci est identifié par cette pancarte :



- Le débarcadère sur la rue du Mont-Joël est réservé pour les parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école entre 7h40 et 7 h 50. Les parents doivent respecter la signalisation et demeurer très vigilants pour l'embarquement et la descente des élèves (ne jamais descendre du côté gauche à moins d'être accompagné d'un adulte). On vous rappelle que ce débarcadère n'est pas un stationnement.
- Si vous choisissez cette option, votre enfant doit prendre la traverse piétonnière identifiée dans le stationnement devant la porte principale de l'école où se situe la brigadière adulte et attendre son signal afin de traverser d'une façon sécuritaire vers le trottoir de l'école. Une fois qu'il aura traversé, il pourra prendre le trottoir vers la droite et se diriger vers la cour d'école (entrée des grands). Des brigadiers sont présents afin d'accompagner les élèves.



Pour la sécurité des élèves (qu'ils soient marcheurs ou transportés en voiture), nous vous suggérons fortement d'utiliser la NOUVELLE TRAVERSE PIÉTONNIÈRE située en face de l'entrée principale de l'école et ce, à compter de 7h40. Une brigadière adulte y sera afin de faire traverser votre enfant d'une façon sécuritaire.

Rappel : Chanson thème école

Voici le lien pour la chanson thème de notre établissement. Nous vous invitons à prendre un moment avec vos enfants afin qu'ils puissent apprendre le refrain, les paroles et y mettre les gestes de leur choix. Amusez-vous également en accompagnant votre enfant!

Lien : [l'union fait la force.mp4](#)

RAPPEL ~ Horaire du secrétariat durant les journées pédagogiques

Veuillez prendre note qu'à partir de maintenant, lors des journées pédagogiques, le secrétariat fermera à 15h00.

Service de garde

Nous sommes toujours à la recherche intensive de personnel afin de se créer une liste de remplaçantes au service de garde. Si vous connaissez des personnes intéressées à se joindre à une équipe dynamique et qui a à cœur la réussite éducative de chacun de nos élèves, veuillez contacter **le service de garde à l'adresse suivante : sg-oreedesbois@cssd.gouv.qc.ca**

IMPORTANT CONTRÔLE DE LA CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 2025

Avis aux parents utilisant le service de garde en milieu scolaire

En vertu du règlement actuel du ministère de l'Éducation (MEQ) sur les services de garde en milieu scolaire, nous vous rappelons que pour bénéficier de la tarification autorisée par le MEQ pour les élèves réguliers, votre enfant

doit « effectivement être présent » au service de garde un minimum de deux (2) périodes par jour, une journée par semaine.

Si votre enfant ne répond pas à ce critère, vous serez facturé selon les règles de fonctionnement de votre service de garde respectif à la période. Pour justifier la demande de subvention au MEQ, un contrôle des présences sera effectué durant la période du **22 septembre au 10 octobre 2025** (3 semaines).

Il serait donc important de vous assurer que le temps de garde prévu de l'enfant durant cette période soit respecté. Pour obtenir de l'information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec la technicienne en service de garde de l'établissement

OPP

RECHERCHE DES PARENTS IMPLIQUÉS

L'Organisme de Participation de Parents d l'école de l'Orée-des Bois est présentement à la recherche active de parents bénévoles afin de s'impliquer au sein de diverses activités.

L'OPP regroupe exclusivement des parents qui ont à cœur la réussite des élèves et qui veulent collaborer à la vie de l'école. Les parents membres d'un OPP s'impliquent dans la vie étudiante de l'école et réalisent divers projets et activités pour l'ensemble des élèves de notre milieu.

Si vous êtes intéressés à vous joindre à cette équipe de parents dynamiques, veuillez contacter Mme Liza Gaudreau par courriel : gau117@uqo.ca

VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Si vous êtes intéressés à faire parti de l'OPP, il est obligatoire de remplir le formulaire des antécédents judiciaires et venir le porter au secrétariat de l'école de l'Orée-des-Bois dans une enveloppe scellée. Nous ferons le suivi avec les Ressources humaines afin que le formulaire soit acheminé. Une fois que nous recevrons une confirmation de leur part que votre dossier est conforme, un suivi vous sera fait. Nous devons compter approximativement un délai de 15 jour ouvrable afin de recevoir une confirmation des Ressources humaines du CSSD. Voici le lien afin de vous procurer le formulaire : <https://www.cssd.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire-draveurs/services> et vous rendre dans la section des Ressources humaines.

Dates importantes

| <u>Dates</u> | <u>Sujets</u> |
|------------------------------------|--|
| Semaine du 21 au 27 septembre 2025 | Semaine du personnel de soutien scolaire |
| 25 septembre 2025 | BBQ de la rentrée organisé par l'OPP |
| 30 septembre 2025 | Déclaration de la clientèle |
| 30 septembre 2025 | Journée nationale de la vérité et de la réconciliation |
| 2 octobre 2025 | Prise de photos école |
| 3 octobre 2025 | Journée pédagogique |
| 13 octobre 2025 | Congé pour tous! |
| 15 octobre 2025 | Remise de la 1 ^{re} communication |

Isabelle Léger, directrice

Marilyn Paquin, directrice adjointe